



**MINISTÈRE
DE LA MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GUIDE POUR LA CERTIFICATION DES CAPTURES À L'EXPORT VERS LES PAYS TIERS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

OCTOBRE 2020

SOMMAIRE

1^{RE} PARTIE

Le certificat de capture à l'export

Description du document

Quand utiliser le certificat de capture ?

2^{EME} PARTIE

Aide au remplissage d'un certificat de capture à l'export

Remplir et déclarer les bonnes informations sur le certificat

3^{EME} PARTIE

Préparer son entreprise à cette nouvelle démarche

Identifier les données nécessaires à l'entreprise

Intégrer le circuit de validation du certificat

ANNEXE : MODÈLES DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES



01. Le certificat de capture à l'export

Dans le cadre de sa sortie de l'Union européenne, le Royaume-Uni devient un pays tiers au sens de la réglementation.

En l'absence d'accord, les entreprises du secteur devront obligatoirement remplir de nouveaux documents d'accompagnement de leurs expéditions, nécessaires au dédouanement côté britannique.

En ce qui concerne la pêche, le remplissage d'un certificat de capture deviendra obligatoire pour toute exportation des produits de la mer concernés en direction du Royaume-Uni.

Tout certificat doit être dûment complété et signé pour pouvoir être correctement instruit par l'administration des affaires maritimes en charge de leur validation.

Il s'agit des services de la Délégation à la mer et au littoral située au sein de la Direction des territoires et de la mer du Pas-de-Calais pour l'ensemble du territoire national métropolitain.

Ce guide a vocation à vous aider dans vos démarches en vous indiquant la marche à suivre et ainsi ne pas retarder vos expéditions.

Description du document

Le certificat de capture correspond au **CERFA n° 14161*02**. Pour l'export, seuls 9 chapitres du document doivent nécessairement être remplis. Ils se déclinent de la manière suivante :

 		CERTIFICAT DE CAPTURE DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE - MODELE Française EUROPEAN COMMUNITY CATCH CERTIFICATE - FRENCH MODEL (RCE) n°1005/2008 du 29 septembre 2008			
1 Numéro du certificat : (certificate number)		A		Partie réservée à l'administration (reserved for the administration)	
Nom de l'autorité valant le certificat : (name of the validating authority)		Adresse : (address)		Cachet (tampon) : (seal/stamp)	
Contact (tel, fax, e-mail) : (contact (tel, fax, e-mail))					
2 Nom du navire de pêche : (name of master of fishing vessel)		Pavillon : (code de alpha 3)		N° d'immatriculation nationale : (national registration number)	
Indicateur d'appel : (RAC) - (international radio call sign)		N° Lloyd's / QMI : (le cas échéant) (if issued)		N° commercial, fax, tél, adresse électronique : (le cas échéant) (if issued)	
Licence(s) de pêche et date(s) limite(s) de validité : (préciser le type et le n° d'identification si existant) (type of fishing licence, identification if exist and date (nd of validity))					
3 Description du/des produit(s) : (description of product(s))					
Type de transformation autorisée à bord : (type of processing authorised on board)					
espèce (species)	Code du produit (product code)	Zone(s) de capture (RAC, CAC, CORM, ...) (catch area(s) - RAC, CAC, CORM, ...)	Date(s) de capture (catch date)	Poids estimé (kg) (estimated live weight (kg))	Poids débarqué vérifié (kg) (verified weight landed (kg) - where appropriate)
4 Référence des mesures de gestion et de conservation applicables : (reference of applicable conservation and management measures)					
5 Nom du capitaine du navire de pêche (et autre, préciser nom, qualité, adresse, tél, fax, e-mail) : (name of the master of fishing vessel - if different, mention the name, the quality, address, tel, fax, e-mail)		Signature du capitaine du navire pêcheur : (signature of the master of fishing vessel or representative)		Cachet (tampon) : (seal/stamp)	
6 Déclaration de transbordement en mer (declaration of transshipment at sea)					
Nom du capitaine du navire de pêche : (name of master of fishing vessel)					
Date de transbordement : (date of transshipment)		Zone de transbordement : (transshipment area)		Position de transbordement : (position of transshipment)	
Date de déclaration : (date of declaration)		Signature du capitaine du navire donneur : (signature of the master of the giving vessel)			
Nom du capitaine du navire receveur : (name of master of receiving vessel)		F			
Nom du navire receveur : (name of receiving vessel)		Pavillon : (flag)		Indicateur d'appel : (international radio call sign)	
Signature du capitaine du navire receveur : (signature of the master of the receiving vessel)		Numéro Lloyd's/QMI : (le cas échéant) (if issued)			

A. chapitre 1

Ce cadre est exclusivement réservé à l'administration, vous ne devrez pas le remplir

B. chapitre 2

Ce cadre concerne le navire dont seront issues les captures. Toutes les cases devront être remplies

C. chapitre 3

Ce cadre concerne les espèces qui constituent les captures. Toutes les espèces devront être indiquées

D. chapitre 4

Ce cadre concerne les informations relatives aux zones de pêche particulières, qui doivent être renseignées

E. chapitre 5

Ce cadre concerne les informations relatives au capitaine du navire qui devra obligatoirement signé le document pour valider ses déclarations

F. chapitre 6

Ce cadre concerne les éventuels transbordements des captures en mer

7. Autorisation de transbordement dans une zone portuaire (transshipment authorization within a port area)			
Nom de l'autorité autorisant le transbordement : (Name of the authority of transshipment)		Signature de l'autorité : (Signature of the authority)	
Adresse : (Address)		Cachet (tampon) : (Seal/Stamp)	
Contact (tél, fax, mail) : (Contact (tel., fax, e-mail))			
Port de transbordement : (Port of transshipment : name/code)		Date de transbordement : (Date of transshipment)	
G			
8. Nom de l'exportateur ou raison sociale pour les personnes morales : (Name of exporter or company name for the societies)			
N° SIRET :			
attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises			
ou N° NURAGHIN - NURAGHIN : ☐ Aucun numéro attribué			
attribué par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche			
Forme juridique : ☐ SNC ☐ Entreprise individuelle ☐ SA ☐ SARL ☐ Autre (préciser) :			
Adresse / Siège social pour les entreprises : (Address / head office for societies)			
Contact (tél, fax, mail) : (Contact (tel., fax, e-mail))			
Date :		Signature de l'exportateur ou du mandataire : (Signature of the exporter or representative)	
		Cachet (tampon) : (Seal/Stamp)	
En cas de mandataire, préciser les préciser les nom, qualité, adresse, tél., fax, e-mail : (In case of representative, mention of the name, quality, address, tel., fax, e-mail)			
9. Validation du certificat de capture par l'autorité de l'état du pavillon mentionnée à la section 1 (Validation of the catch certificate by the flag state authority mentioned in section 1)			
Certificat : (Certificate)		Valable (validated) ☐ Refusé (refused) ☐	
Date :		Signature de l'autorité de validation : (Signature of the authority of validation)	
		Cachet (tampon) : (Seal/Stamp)	
I			
10. Information relative au transport : voir l'appendice (transport details - see Appendix)			
11. Déclaration de l'importateur (Importer declaration)			
Nom de l'importateur ou raison sociale pour les personnes morales : (Name of the importer or company name for the societies)			
Adresse / Siège social pour les entreprises : (Address / head office for societies)			
Contact (tél, fax, mail) : (Contact (tel., fax, e-mail))			
Code NC du(dues) produit(s) : (product(s) CN code)			
Documents liés à l'importation indirecte : (Ser. 14 du RYC) n°1005/2008			
Date :		Signature de l'importateur : (Signature of the importer)	
		Cachet (tampon) : (Seal/Stamp)	
J			
12. Autorité de contrôle à l'importation (Import control authority)			
Nom/titre : (Name/Title)		Lieu : (Place)	
Importation (cocher la case appropriée) (Import (check the appropriate box))		Suspendue (suspended) ☐ Vérification demandée (verification requested) ☐ Validée (validated) ☐	
Date :		Cachet (tampon) : (Seal/Stamp)	
Déclaration en douane (le cas échéant) (Customs declaration : if issued)			
Numéro : (Number)		Date : Lieu : (Place)	

G. chapitre 7
Ce cadre concerne les éventuels transbordements de captures dans un port

H. chapitre 8
Ce cadre concerne l'exportation des captures et doit être rempli dans son intégralité par l'exportateur

I. chapitre 9
Ce cadre est exclusivement réservé à l'administration, vous ne devrez pas le remplir

J. chapitres 10 à 12

Ce cadre concerne exclusivement l'importation, vous ne devrez pas le remplir

Quand utiliser le certificat de capture ?

Le certificat de captures devra obligatoirement accompagner toutes vos expéditions – hormis les produits référencés en rouge à gauche – à compter du 1er janvier 2021. Il est toujours accompagné du **CERFA n°14185*02**, pour toutes les informations relatives au transport.

Le certificat de capture validé est indispensable pour le dédouanement et sera demandé à l'arrivée à la frontière britannique. Il pourra être accompagné, le cas échéant, de documents annexes, comme expliqué dans les différents cas ci-dessous :



Les produits suivants ne sont pas concernés par la production d'un certificat de captures si exportés (annexe 1 du règlement 1005/2008)

Produits de la pêche en eau douce

Produits d'aquaculture obtenus à partir d'alevins ou de larves

Poissons d'ornement

Huîtres vivantes

Coquilles saint-jacques vivantes, fraîches, réfrigérées ou congelées

Peignes, pétoncles, vanneaux et tout coquillage des genres Pecten, Chlamys ou Plactopen vivants, frais ou réfrigérés

Moules

Escargots autres que de mer

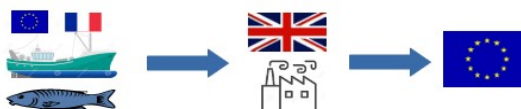
Mollusques préparés ou conservés

Cas n°1



Si les produits de la pêche qui doivent être exportés sont issus d'un navire communautaire et qu'ils sont exportés vers le Royaume-Uni sans transformation, alors les opérateurs doivent remplir un certificat de capture, l'appendice avec les informations relatives au transport des produits et le bordereau récapitulatif des transmissions faites à la DDTM-DML 62 pour validation.

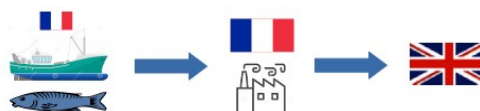
Cas n°2



Si les produits de la pêche qui doivent être expédiés sont issus d'un navire communautaire et sont exportés vers le Royaume-Uni pour transformation, puis reviennent sur le territoire de l'Union européenne, alors les opérateurs doivent remplir et envoyer un certificat de capture, l'appendice avec les informations relatives au transport des produits et le bordereau récapitulatif des transmissions faites à la DDTM-DML 62 pour validation.

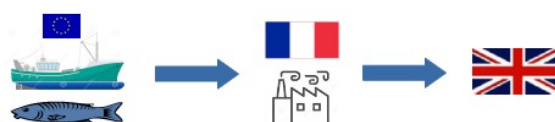
Avant le retour de la marchandise transformée, vérifier que l'usine britannique aura bien rempli un autre document, l'annexe de transformation, qui doit être approuvée par les autorités britanniques.

Cas n°3



Si les produits de la pêche qui doivent être expédiés sont issus d'un navire français, sont transformés en France puis exportés au Royaume-Uni, alors les opérateurs doivent remplir et envoyer un certificat de capture, l'appendice avec les informations relatives au transport des produits et le bordereau récapitulatif des transmissions faites à la DDTM-DML 62 pour validation.

Cas n°3 bis



Si les produits de la pêche qui doivent être expédiés sont issus d'un navire communautaire, sont transformés en France puis exportés au Royaume-Uni, alors les opérateurs doivent récupérer le certificat de capture validé par le pays du pavillon du navire, remplir une annexe de transformation, le bordereau récapitulatif des transmissions puis les envoyer à la DDTM-DML 62 qui validera l'annexe de transformation.

Autres cas

Un certificat de réexportation est nécessaire s'il y a eu précédemment une importation en UE. Une annexe de transformation ne doit être fournie que si la transformation a lieu dans un autre État que l'État du pavillon.



Les modèles des documents suivants sont disponibles à la fin de ce guide

*Certificat de capture - CERFA n° 14161*02*

*CERFA n°14185*01, pour toutes les informations relatives au transport.*

Annexe de transformation

Certificat de réexportation

Bordereau d'envoi des documents à destination de la DDTM-DML 62



02. Aide au remplissage d'un certificat de capture à l'export



Pour être validé par les autorités françaises, un certificat de capture doit être dûment complété et signé par vos soins. C'est seulement de cette manière que la vérification de vos déclarations peut être assurée.

Ce guide s'attache à vous indiquer les informations indispensables à reporter dans le certificat que vous devez remplir, ainsi que dans les documents qui peuvent l'accompagner.



À chaque lot son certificat, à chaque certificat son lot !

Il faut donc veiller à remplir un certificat pour chaque lot de produits de la mer concerné. Ainsi, si différents lots issus de votre production devaient partir par un même camion, alors chaque lot devra bien être accompagné de son certificat.

Remplir et déclarer les bonnes informations sur le certificat

Les données remplies en **ROUGE** sont présentes à titre d'exemple pour vous éclairer sur la nature des informations **INDISPENSABLES**

 		CERTIFICAT DE CAPTURE DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE - MODELE Français EUROPEAN COMMUNITY CATCH CERTIFICATE - FRENCH MODEL (R(CE) n°1005/2008 du 29 septembre 2008)	
1 Numéro du certificat : (certificate number)		F R A 2 0 code pays iso alpha 3 année département/PTOM n° ordre unique	
Nom de l'autorité validant le certificat : (name of the validating authority)		Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas de Calais Délégation à la Mer et au Littoral Service des Affaires Maritimes et du Littoral	
Adresse : (address)		Cachet (tampon) : (seal/stamp)	
Contact (tél, fax, mail) : (contact (tel, fax, e-mail))		Partie réservée à l'administration (reserved for the administration)	
92 Boulevard Gambetta 62200 BOULOGNE SUR MER Tél : 03.61.31.33.00 E-mail : ddtm-dml-export@pas-de-calais.gouv.fr			

En tant que professionnels, vous n'aurez jamais à remplir ce chapitre qui est réservé à l'usage exclusif de la DDTM-DML 62

Les informations des chapitres 2 à 5 sont essentielles, et sont remplies par le capitaine du navire de pêche dont sont issus les captures, ou son représentant :

2 Nom du navire de pêche : (en capitales) (name of master of fishing vessel)			
L'EXEMPLE			
Pavillon : (code iso alpha 3)	Port d'immatriculation (nom/locode): (immatriculation port : name/locode)	N° Immatriculation externe : (external registration number)	
FRA	Boulogne / BL	BL XXX XXX	
Indicateur d'appel : (IRCS) - (international radio call Sign)		N° Lloyd's / OMI : (le cas échéant) (if issued)	
Licence(s) de pêche et date(s) limite(s) de validité : (préciser le type et le n° d'identification si existant) (type of fishing licence, identification if exist and date limit of validity)		N° Immatriculation, fax, Tél., adresse électronique : (le cas échéant) (immatriculation, telefax, telephone N°, e-mail address) (if issued)	
Licence type X, plan type Y, n° Z, telle date à telle date			

*Le capitaine du navire, ou son représentant doit impérativement remplir ce chapitre. Le nom du navire, son pavillon, son port et son numéro d'immatriculation, ainsi que les numéros de ses licences de pêche et la durée de leur validité sont **OBLIGATOIRES***

3 Description du/des produit(s) (description of product(s))						
Type de transformation autorisée à bord : (type of processing authorised on board)						
Espèce (species)	Code du produit (product code)	Zone(s) de capture (FAO, CIEM, CGPM, ...) (catch area(s) : FAO, ICES, GFCM, ...)	Date(s) de capture (catch date(s))	Poids vif estimé (kg) (estimated live weight (kg))	Poids à débarquer estimé (kg) (estimated weight to be landed (kg))	Poids débarqué vérifié (kg) (le cas échéant) (verified weight landed (kg) - where appropriate)
CABILLAUD	030XXXXX	CIEM XX FAO XX	Marée du XX/XX/XX au XX/XX/XX	12 XXX	10 XXX	

Nom classique
de l'espèce
pêchée et
exportée

Code
douanier
correspondant
au produit et
son mode
d'exportation

Zone
de capture
à préciser

Comme indiqué
sur le journal
de pêche

Comme indiqué
sur le journal
de pêche

Non obligatoire
ce chiffre sera
contrôlé par la
DDTM-DML 62

Le capitaine du navire, ou son représentant
doit impérativement remplir ce chapitre, à l'aide du journal
de pêche correspondant à la marée où le produit a été pêché.
Le code (ou nomenclature) du produit est consultable sur le site
internet de la douane ou dans la brochure du syndicat des mareyeurs
Toutes les mentions demandées sont **OBLIGATOIRES**

4 Référence des mesures de gestion et de conservation applicables : (references of applicable conservation and management measures)
--

Il s'agit des informations relatives à la zone de pêche
des captures, qui peut impliquer des engins particuliers, etc.

5 Nom du capitaine du navire de pêche (si autre, préciser les nom, qualité, adresse, tel., fax, e-mail) : (name of the master of fishing vessel - if different, mention the name, the quality, address, tel, fax, e-mail)	Préciser le nom et la qualité du signataire (capitaine ou son représentant)	Signature du capitaine ou du représentant : (signature of the master of fishing vessel or representative)	Cachet (tampon) : (seal/stamp)
		X	VOTRE SOCIÉTÉ Votre adresse ici Code Postal Ville - Pays Tél. : +33 (0)1 00 00 00 00 SAS au capital de 5000 € Siret 000 000 000 000 00 - APE 000Z N° CEE FR 00 000 000 000

Le capitaine du navire, ou son représentant
doit impérativement remplir ce chapitre.
Nom, qualité, signature et cachet de l'armement
sont **OBLIGATOIRES**

Les chapitres 6 et 7 suivants ne devraient pas être remplis dans le cadre du BREXIT, le transbordement étant interdit dans les eaux communautaires. Il vous faudra barrer ces chapitres.

6 Déclaration de transbordement en mer (declaration of transhipment at sea)		
Nom du capitaine du navire de pêche : (name of master of fishing vessel)		
Date de transbordement : (date of transhipment)	Zone de transbordement : (transhipment area)	Position de transbordement : (position of transhipment)
Date de déclaration : (date of declaration)	Signature du capitaine du navire donneur : (signature of the master of the giving vessel)	
Nom du capitaine du navire receveur : (name of master of receiving vessel)		
Nom du navire receveur : (name of receiving vessel)	Pavillon : (flag)	Indicatif d'appel : (international radio call sign)
Signature du capitaine du navire receveur : (signature of the master of the receiving vessel)	Numéro Lloyd's/OMI : (le cas échéant) (if issued)	

*Le transbordement en mer est interdit
dans les eaux communautaires
Cette case restera donc vide dans le cadre du Brexit*

7 Autorisation de transbordement dans une zone portuaire (transhipment authorisation within a port area)		
Nom de l'autorité autorisant le transbordement : (name of the authority of transhipment)		
Adresse : (address)	Signature de l'autorité : (signature of the authority)	
Contact (tél, fax, méi) : (contact (tel., fax, e-mail))	Cachet (tampon) : (seal/stamp)	
Port de transbordement : (nom/locode) (port of transhipment : name/locode)	Date de transbordement : (date of transhipment)	

*Le transbordement dans une zone portuaire
n'est autorisé que dans les ports désignés.
Cette case restera vide en l'absence d'opération*

Le chapitre 8 est à remplir par les entreprises ou personnes morales qui exportent les lots de produits de la mer à destination du Royaume-Uni. L'ensemble des informations les concernant doit être reporté dans ce cadre. Les entreprises peuvent également joindre des documents complémentaires justifiant leur exportation.

8		Nom de l'exportateur ou raison sociale pour les personnes morales : (name of exporter or company name for the societies)		SOCIÉTÉ UNTEL	
N° SIRET :		attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises			
ou N° NUMAGRIN - NUMAGRIT :		attribué par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche		☐ Aucun numéro attribué	
Forme juridique :		☐ SNC	☐ Entreprise individuelle	☐ SA	☐ SARL
		☐ Autre (préciser) :			
Adresse / Siège social pour les entreprises : (address / head office for societies)					
Cocher la forme juridique de votre entreprise, puis indiquer ses coordonnées et contacts					
Contact (tél, fax, mél) : (contact (tel., fax, e-mail))					
Date : Date du dépôt du certificat	Signature de l'exportateur ou du mandataire : (signature of the exporter or representative)		Cachet (tampon) : (seal/stamp)		VOTRE SOCIÉTÉ Votre adresse ici Code Postal Ville + Pays Tél. : +33 (0)1 00 00 00 00 SAS au capital de 5000 € Siret 000 000 000 000 00 - APE 000Z N° CEE FR 00 000 000 000
En cas de mandataire, préciser les nom, qualité, adresse, tél., fax, e-mail : (in case of representative, mention of the name, quality, address, tel, fax, e-mail)					

L'exportateur ou son représentant doit impérativement remplir ce chapitre.
Toutes les mentions de ce chapitre sont OBLIGATOIRES

Le chapitre 9 correspond à la validation par l'administration des déclarations et informations portées dans le formulaire, et vérifiées par elle.

9				Validation du certificat de capture par l'autorité de l'Etat du pavillon mentionnée à la section 1 (validation of the catch certificate by the flag state authority mentioned in section 1)	
Certificat : (certificate)		Validé (validated)		☐	Refusé (refused)
				☐	
Date :	Signature de l'autorité de validation : (signature of the authority of validation)			Cachet (tampon) : (seal/stamp)	

En tant que professionnels, vous n'aurez jamais à remplir ce chapitre qui est réservé à l'usage exclusif de la DDTM-DML 62

Le chapitre 10 correspond à tout ce qui a trait au transport de la marchandise exportée. C'est également à l'exportateur de remplir le document qui y correspond, à savoir l'**Appendice relatif aux informations de transport**

Pour cette case, prendre le CERFA n° 14171*01 et le remplir.
Appelé « Informations relatives au transport - Appendice »,
il faudra ensuite le joindre au certificat de capture
pour envoi à la DDTM-DML 62
Toutes les mentions demandées sont **OBLIGATOIRES**

		CERTIFICAT DE CAPTURE DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE - MODELE Français Informations relatives au transport - Appendice EUROPEAN COMMUNITY CATCH CERTIFICATE - FRENCH MODEL Transport details - Appendix (R/CE) n°1405/2004 du 29 septembre 2004	
1 Numéro du certificat : (certificate number)		Le numéro sera rempli par la DDTM-DML 62	
Pays d'exportation : (country of exportation)		FRANCE	
Port/aéroport/autre lieu de départ (nom) : (port/airport/other place of departure : name)		BOULOGNE SUR MER	
Moyen de transport (cocher la case appropriée) (tick as appropriate)			
☐ Transport par navire (transport by vessel)		☐ Transport par avion (transport by plane)	
☐ Transport par camion (transport by truck)			
Nom du navire : (en capitales) (name of vessel)		Numéro de vol : (flight number)	
Pavillon (flag) : (code iso alpha 3)		Numéro de lettre de transport aérien : (airway bill number)	
N° Lloyd's / OMI : (le cas échéant) (if issued)		Autre document de transport (other transport document) :	
☐ Transport par rail (transport by rail)			
Numéro de lettre de voiture ferroviaire : (railway bill number)			
Choisir le mode de transport et renseigner TOUTES les cases liées à ce mode			
2 Signature de l'exportateur (exporter signature)			
Numéro du ou des conteneur(s) (container number(s))	Nom (name)	Adresse (address)	Signature (signature)
			X
Chaque ligne doit être signée			

Les chapitres 11 et 12 concernent le volet importation côté britannique. Il est important que les données du chapitre 11 soient remplies le plus en amont possible, même si elles ne sont pas nécessaires au service de la DDTM-DML pour valider le certificat de capture en tant que tel.

11 Déclaration de l'importateur (importer declaration)			
Nom de l'importateur ou raison sociale pour les personnes morales : (name of the importer or company name for the societies)		SOCIÉTÉ UNTEL UK	
Adresse / Siège social pour les entreprises : (address / head office for societies)		Indiquer les coordonnées et contacts	
Contact (tél, fax, mël) : (contact (tel., fax, e-mail))			
Code NC du(des) produit(s) : (product(s) CN code)		030XXXXX	
Documents liés à l'importation indirecte : (art. 14 du R(CE) n°1005/2008)		Références :	
Date : Date du dépôt du certificat	Signature de l'importateur : (signature of the importer) X	Cachet (tampon) : (seal/stamp)	 VOTRE SOCIÉTÉ Votre adresse ici Code Postal Ville • Pays Tél. : +33 (0)1 00 00 00 00 SAS au capital de 5000 € Siret 000 000 000 000 00 - APE 000Z N° CDE FR 00 000 000 000

*L'exportateur ou son représentant
s'assure que la société importatrice remplit ce chapitre*

*Il ne doit pas forcément être rempli pour être validé
par la DDTM-DML 62. Toutefois, il doit l'être pour que votre
marchandise puisse passer les formalités douanières françaises.
Il est donc conseillé de le remplir bien en amont
pour accélérer l'instruction*

*Toutes les mentions de ce chapitre sont **OBLIGATOIRES***

12 Autorité de contrôle à l'importation (import control authority)			
Nom/Titre : (name/title)		Lieu : (place)	
Importation (cocher la case appropriée) (import: tick as appropriate)	Suspendue (suspended) ☐ Refusée (refused) ☐	Vérification demandée (verification requested) ☐ le (date) :	Validée (validated) ☐ Cachet (tampon) : (seal/stamp)
Déclaration en douane (le cas échéant) (customs declaration : if issued)			
Numéro : (number)	Date :	Lieu : (place)	

***En tant que professionnels, vous n'aurez jamais
à remplir ce chapitre qui sera complété par les
services de la douane britannique***

Pour vous aider à remplir le certificat de manière exhaustive, vous pourrez vous aider de la fiche ci-dessous, qui reprend l'ensemble des éléments du certificat de capture. Elle vous permettra de déterminer quelle information demander à quel opérateur selon les manques ou erreurs constatés.

Fiche de suivi du demandeur pour l'établissement d'une demande de validation de certificat de capture à l'export

Action	Renseignée	Mal ou non renseignée	Commentaires
Chapitre 1 – Ne concerne pas le demandeur			
Chapitre 2 – À compléter par le demandeur, concerne les données « navire »			
Nom du navire			
Pavillon			
Port d'immatriculation			
Numéro d'immatriculation			
Indicatif d'appel			
Numéro Loyd's ou OMI			
Licence de pêche et validité			
Numéro de Inmarsat, fax			
Chapitre 3 – À compléter par le demandeur, concerne les données « produit »			
Espèces			
Code du produit			
Zone de capture			
Date de capture			
Poids vif estimé			
Poids à débarquer estimé			
Poids débarqué vérifié			
Chapitre 4 – À compléter par le demandeur, concerne les données « mesures de gestion »			
Référence des mesures de gestion et de conservation applicables			
Chapitre 5 – À compléter par le demandeur, concerne les données « capitaine du navire ayant pêché »			
Nom du capitaine du navire de pêche			
Signature du capitaine			
Cachet			
Chapitre 6 – À compléter par le demandeur, concerne les données « transbordement en mer »			
Déclaration de transbordement en mer			
Nom du capitaine du navire de pêche			
Date du transbordement			
Zone du transbordement			
Position du transbordement			
Date de déclaration			
Signature du capitaine du navire donneur Nom du capitaine du navire			

receveur			
Nom du navire receveur			
Pavillon			
Indicatif d'appel			
Signature du capitaine du navire receveur			
Numéro Lloyd's / OMI			
Chapitre 7 – À compléter par le demandeur, concerne les données « transbordement en zone portuaire »			
Nom de l'autorité autorisant le transbordement			
Adresse			
Signature de l'autorité			
Contact			
Port de transbordement			
date de transbordement			
Cachet			
Chapitre 8 – À compléter par le demandeur, concerne les données « exportation »			
Nom de l'exportateur			
n° SIRET			
n° NUMAGRIN - NUMAGRIT			
forme juridique			
Adresse			
Contact			
Date			
Signature de l'exportateur			
Cachet			
En cas de mandataire, précisions			
Chapitre 9 – Ne concerne pas le demandeur			
Chapitre 10 – À compléter par le demandeur, concerne les données « exportation »			
Transport			
Chapitre 11 – À compléter par le demandeur, concerne les données « exportation »			
Nom de l'importateur			Cette partie n'est pas obligatoire pour la DML mais l'est pour la Douane
Adresse			
Contact			
Code NC du produit			
Documents liés à l'importation			
Références			
Date			
Signature de l'importateur			
Cachet			
Chapitre 12 – Ne concerne pas le demandeur			

Selon les cas, vous pourrez également être amenés à fournir d'autres documents, comme l'**annexe de transformation** (uniquement si la transformation du produit a eu lieu dans un autre État que celui du pavillon du navire de pêche) ou le **certificat de réexpédition** (si le produit qui va être envoyé a déjà été importé en Union Européenne auparavant). Leurs informations correspondent au même type que celles demandées dans un certificat de capture.

Enfin, pour chaque envoi de certificat de capture à destination de la DDTM-DML 62, celui-ci devra être accompagné du **bordereau récapitulatif** ci-dessous :

**BORDEREAU RECAPITULATIF DE TRANSMISSION DES CERTIFICATS DE CAPTURE A L'EXPORTATION
ET DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES AUPRES DU SERVICE COMPETENT CHARGE DE LA VALIDATION**

(à remplir par l'exportateur)



N° 14173*01

Nom de l'exportateur ou raison sociale pour les personnes morales :			
Téléphone / Fax / adresse mél :			
Pour : (nom du service destinataire compétent pour la validation des certificats à l'exportation)			
Date d'envoi des documents :			
Choix du retour des documents : (cocher la case appropriée)	mise à disposition au service des affaires maritimes ☐	par envoi postal ☐	par messagerie électronique à l'adresse mél mentionnée ci-dessus ☐
Documents adressés	Nbre de certificats de capture adressés pour validation	Nbre d'appendices adressés : informations relatives au transport	Nbre de déclarations au titre de l'importation indirecte (art. 14 du R(CE) n°1005/2008)
Autres documents adressés : (préciser lesquels)			

Vous devrez indiquer lisiblement :

- ✓ la raison sociale e votre entreprise ou votre nom si vous êtes personne morale,
- ✓ vos coordonnées téléphoniques et internet,
- ✓ le nom du service destinataire compétent, à savoir la DDTM-DML 62,
- ✓ la date d'envoi des documents attachés au bordereau à la DDTM-DML 62,
- ✓ le choix du format de retour jusqu'à vous du certificat et des documents validés : remise en main propre, par courrier ou par messagerie électronique.



03. Préparer son entreprise à cette nouvelle démarche



Transformateurs, logisticiens ou exportateurs, votre entreprise sera directement impactée par le Brexit

Vos activités, vos échanges avec le Royaume-Uni, vos relations avec les administrations vont évoluer, ce qui implique de référencer dès à présent des informations visant à faciliter la transition vers de nouvelles démarches.

Identifier les données nécessaires à l'entreprise

L'administration compétente vous invite à procéder dans les meilleurs délais à un **exercice de diagnostic**, au sein de votre entreprise, afin de connaître au plus vite :

- ✓ la **liste des navires** avec lesquels vous travaillez, ainsi que leur quartier d'immatriculation,



Ces données, et l'identification précise de vos circuits de commercialisation, vous permettront d'anticiper l'arrivée du Brexit, en vous constituant des bases de données qui vous aideront à remplir rapidement les documents nécessaires à l'export.

- ✓ les **espèces de poissons** que vous traitez et/ou transformez, puis que vous exportez à destination du Royaume-Uni,
- ✓ les informations et **coordonnées complètes** de vos clients britanniques, tels que les numéros d'agrément, le nom du responsable de la société, etc.
- ✓ les **volumes de produits de la mer issus de la pêche que vous exportez** déjà au Royaume-Uni, pour identifier le volume documentaire que vous devrez prendre en compte et qui accompagnera la marchandise exportée.

Dans le cadre des formalités liées à l'exportation, vous pourrez également être appelé à établir un **certificat sanitaire** auprès de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) de votre département. Attention donc à connaître les coordonnées de celle-ci.

Pour toute information utile, vous pouvez consulter les documents disponibles sur le site du ministère de l'agriculture : <https://agriculture.gouv.fr/brexit>

Intégrer le circuit de validation du certificat

Afin de faciliter vos démarches, à compter du 1^{er} janvier 2021, c'est la DDTM-DML du Pas-de-Calais qui sera chargée de l'ensemble de la validation des certificats de capture du territoire métropolitain pour l'exportation.

Pour tout contact ou renseignement, vous pourrez donc vous adresser au :

**Pôle national de certification des captures
Service des affaires maritimes et littorales
DDTM du Pas-de-Calais / Délégation à la Mer et au
Littoral
BOULOGNE SUR MER**

+ (33) 03.61.31.33.00

ddtm-dml-export@pas-de-calais.gouv.fr

Le schéma suivant vous explique le circuit à suivre pour établir, vérifier puis faire valider votre certificat de capture :

